

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 25 octobre 2022

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 41<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4197-2022 (R-4195-2022 et R-4196-2022) – ROÉÉ – Demande de révision de la décision D-2022-061 rendue dans le dossier R-4169-2021 / DÉPÔT DU PLAN D'ARGUMENTATION AMENDÉ DU ROÉÉ**

Chère consœur

Le procureur du RTIEÉ nous a informé aujourd'hui que les hyperliens contenus dans le plan d'argumentation déposé le 5 octobre dernier par le ROÉÉ n'étaient pas actifs. Le ROÉÉ dépose en conséquence une version amendée de son plan d'argumentation qui remédie à ce problème.

Nous assurons la Régie et toutes les parties qu'aucune autre modification n'a été faite et que le texte du plan d'argumentation original du ROÉÉ demeure inchangé.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.



Me Franklin S. Gertler, avocat  
**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**  
507 Place d'Armes, bureau 1701  
Montréal (Québec) H2Y 2W8  
Tél : (514) 798-1988 / Fax : (514) 798-1986  
@ : [franklin@gertlerlex.ca](mailto:franklin@gertlerlex.ca)

HB/hb  
p.j. Plan d'argumentation et autorités du ROÉÉ  
c.c. (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse et Me Philip Thibodeau, Énergir  
Me Joelle Cardinal et Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROÉÉ